Nations Unies S/PV.5128



Conseil de sécurité

Soixantième année

Provisoire

5128e séance

Mardi 22 février 2005, à 15 heures
New York

Président :	M. Adechi	(Bénin)
Membres :	Algérie	M. Benmehidi
	Argentine	M. Mayoral
	Brésil	M. Tarrisse da Fontoura
	Chine	M. Zhang Yishan
	Danemark	Mme Løj
	États-Unis d’Amérique	Mme Patterson
	Fédération du Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Oshima
	Philippines	M. Baja
	République-Unie de Tanzanie	M. Mahiga
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

05-24459 (F)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Kieran Prendergast, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables. À la présente séance, le Conseil de sécurité va entendre un exposé de M. Prendergast. Je lui donne la parole.

M. Prendergast (parle en anglais) : Depuis mon exposé au Conseil sur la situation au Moyen-Orient du mois dernier, les habitants de la région ont renoué avec l'espoir de voir Israël et les Palestiniens progresser vers la paix. Ils ont été, en même temps, choqués et révoltés par l'attentat terroriste commis de sang-froid contre l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri qui a perdu la vie avec d'autres.

L'espoir est né de la rencontre au sommet entre le Président Abbas et le Premier Ministre Sharon qui s'est tenue le 8 février à Charm el-Cheikh, sous les auspices du Président égyptien Hosni Moubarak et avec la participation du Roi Abdullah de Jordanie. À Charm el-Cheikh, le Président Abbas et le Premier Ministre Sharon ont réaffirmé leur adhésion à la Feuille de route. Exprimant leur désir de mettre fin aux bains de sang et au désespoir, les deux dirigeants ont convenu que « les Palestiniens cesseraient de commettre des actes de violence contre les Israéliens où que ce soit » et qu'« Israël cesserait en tout lieu de mener des activités militaires contre les Palestiniens ».

Depuis lors, les deux parties ont pris des mesures pour maintenir l'élan généré par cette rencontre. Nous espérons et comptons que l'accord conclu durant ce sommet sera appliqué dans son intégralité et en temps voulu. Le Gouvernement israélien a annoncé qu'il libérerait 900 prisonniers et se retirerait de cinq villes cisjordaniennes et de leurs environs. Le 21 février, 500 prisonniers palestiniens ont été libérés. Les négociations se poursuivent en vue de lever les obstacles au retrait israélien, et nous espérons que Jéricho, ainsi que Tulkarem**,** Qalqiliya, Bethléem et Ramallah seront bientôt restituées à l'Autorité palestinienne.

Nous nous félicitons de la décision israélienne de mettre fin aux démolitions de maisons en guise de représailles. Par ailleurs, Israël a rouvert trois points de passage de Gaza – à Erez, Rafah et Karni – qu'il avait temporairement fermés à la suite d'attaques palestiniennes. En outre, Israël a fait savoir qu'il délivrait davantage de permis de travail pour faire passer à 1 600 le nombre des travailleurs autorisés à entrer en Israël par Erez. De nouveaux permis ont été délivrés à 300 commerçants et à 600 ouvriers pour la zone industrielle d'Erez.

Côté palestinien, le Président Abbas a agi avec courage pour mettre un terme à la violence. Au cours du mois écoulé, l'Autorité palestinienne a déployé 1 000 agents de sécurité le long de la frontière septentrionale de la bande de Gaza avec Israël et plusieurs centaines d'autres dans les districts centre et sud de Gaza. Par ailleurs, le Président Abbas a relevé de leurs fonctions trois hauts responsables de la sécurité à Gaza à la suite d'un raid lancé par des activistes contre une prison de l'Autorité palestinienne à Gaza, au cours duquel trois détenus ont été tués, et après que des colonies israéliennes ont été la cible de dizaines de tirs au mortier le 10 février. De plus, conformément à une obligation capitale de la Feuille de route, Abou Mazen a remanié les services de sécurité au sein de trois entités, les forces nationales, les services de renseignement et la police, qui rendront compte au Premier Ministre palestinien.

Toutes ces mesures traduisent la volonté du Président Abbas d'empêcher de nouvelles attaques. Ses efforts ont débouché sur un important résultat le 12 février, avec l'adoption d'un cessez-le-feu provisoire par le Hamas et le Jihad islamique. Nous prions instamment ces groupes de renoncer à la terreur et à l'affrontement armé avec Israël pour s'engager sur la voie pacifique et démocratique des négociations et de l'action politique. Le chemin emprunté par le Président Abbas ne sera pas facile. Pour qu'il l'emporte sur les partisans de la violence et non de la

paix, il aura besoin du soutien vigoureux tant d'Israël que de la communauté internationale.

Hormis les mesures positives de l'une et l'autre des parties, nous nous réjouissons avant tout qu'elles aient permis de reprendre un dialogue direct. Fait saillant, le Premier Ministre Sharon a réaffirmé qu'il était prêt à appliquer le plan de désengagement de la bande de Gaza et des secteurs nord de la Cisjordanie en coordination avec les Palestiniens, des rencontres préliminaires ayant déjà eu lieu à cet effet. Le Vice-Premier Ministre Pérès s'est réuni avec un certain nombre de hauts responsables palestiniens afin d'entreprendre cette coordination autour des volets civil et économique du retrait israélien. Nous félicitons le Premier Ministre Sharon de son adhésion inébranlable au désengagement compte tenu de l'inquiétante montée des menaces et des protestations dans les rangs de l'opposition intérieure. Le 20 février, le Cabinet israélien a pris une importante décision en approuvant dans le principe l'évacuation des colonies suivant le Plan de désengagement. La Knesset a également témoigné son appui au Premier Ministre en adoptant, le 16 février, la loi sur l'évacuation et la compensation. Cette loi constitue une étape cruciale pour la bonne mise en œuvre du plan de retrait.

Comme les membres du Conseil ont pu le noter, bien des événements encourageants méritent d'être salués. Nous ne devons pas pour autant perdre de vue que le conflit perdure, causant toujours un nombre inacceptable de morts et de souffrances.

Au cours du mois écoulé, 54 Palestiniens et 8 Israéliens ont été tués ; 150 Palestiniens et 46 Israéliens ont été blessés. Le 13 janvier, le Hamas, les Comités de résistance populaire et la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa ont attaqué le point de passage de Karni, entre Israël et la bande de Gaza, tuant six civils israéliens. Israël a riposté en annonçant la suspension provisoire de tous ses liens avec l'Autorité palestinienne, tandis que les Forces de défense israéliennes (FDI) ont repris leurs incursions dans les zones palestiniennes, interrompues depuis les élections présidentielles palestiniennes. Les 15 et 16 janvier, huit Palestiniens ont péri au cours d'opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza. Des militants palestiniens ont effectué des tirs massifs de roquettes Qassam et d'obus de mortier, blessant grièvement une jeune Israélienne de 17 ans à Sderot le 15 janvier. Je suis au regret d'annoncer qu'elle est décédée six jours plus tard.

Le 31 janvier, une fillette palestinienne âgée de 10 ans a été tuée dans la cour d'une école de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans le sud de la bande de Gaza. C'est le quatrième incident tragique survenu cette année au cours duquel un enfant palestinien est tué par des tirs israéliens visant une école de l'UNRWA. Comme nous l'avons déjà dit ici même, la sécurité et la protection de tous les bâtiments et de toutes les installations de l'ONU, les écoles en particulier, doivent être assurées de manière constante. Nous avons transmis nos préoccupations au Gouvernement israélien et nous attendons désormais les résultats d'une enquête des Forces de défense israéliennes sur cet incident.

En dépit de l'amélioration considérable de l'environnement politique et des mesures initiales prises par Israël, la plupart des restrictions imposées à la circulation des Palestiniens restent en vigueur sous la forme de postes de contrôle, de couvre-feux et d'un système de permis. Le manque d'amélioration dans la vie quotidienne des Palestiniens constitue une menace grave à la viabilité du processus de paix qui a été relancé.

Les bouclages continuent également d'entraver les opérations humanitaires. Les bouclages fréquents et prolongés de Karni, le point de passage vers Gaza, ont provoqué, au port d'Ashdod, une accumulation de plus de 900 conteneurs attendus par l'UNRWA, ce qui a entraîné pour l'Office, des frais de stockage et de surestaries de plus de 30 000 dollars par jour, sans compter les 390 conteneurs vides qui restent dans la bande de Gaza et coûtent 7 000 dollars par jour. Ainsi donc, depuis mars 2004, l'UNRWA a eu pour plus de 4,5 millions de dollars de frais de stockage et de surestaries. Nous espérons que les efforts déployés actuellement par Israël pour remédier à cette situation aboutiront à une solution satisfaisante et durable.

Le 20 février, le Cabinet israélien a approuvé une révision du parcours de la barrière israélienne en Cisjordanie qui, bien que déplacée plus près de la Ligne verte, continue d'englober des parties considérables du territoire palestinien. Au sud de Jérusalem, le nouveau parcours place le bloc de colonies d Gush Etzion du côté israélien de la barrière et entoure quatre villages palestiniens peuplés de quelque 18 000 habitants, ainsi qu'une étendue importante de terres agricoles. Le Gouvernement a repris la construction de la barrière dans la zone de

Salfit, dans le nord de la Cisjordanie, autour de la colonie d'Ariel, ce qui fait craindre que de vastes étendues du territoire palestinien ne finissent par se retrouver incorporées au côté israélien. La construction de la barrière s'est également intensifiée autour de Jérusalem où un grand nombre de propriétaires terriens ont récemment reçu des ordres de confiscation.

Nous reconnaissons le droit et le devoir d'Israël de protéger son peuple contre des attaques terroristes, mais aujourd'hui plus que jamais, nous exhortons le Gouvernement israélien à gérer ses besoins légitimes en matière de sécurité de façon à ne pas accroître les souffrances des Palestiniens, à ne pas préjuger des questions sur le statut final ou à menacer les perspectives de paix à plus long terme en rendant plus difficile la création d'un État palestinien viable et d'un seul tenant. Nous appelons de nouveau Israël à respecter ses obligations juridiques, telles qu'elles sont stipulées dans l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice et la résolution ES-10/15 de l'Assemblée générale.

La communauté internationale dans son ensemble appuie la nouvelle dynamique afin d'assurer les parties qu'elles ne sont pas seules et que nous les accompagnerons sur la voie d'une paix globale, juste et durable.

Les représentants du Quatuor se réuniront en marge de la Conférence de Londres le 1er mars, à la suite des contacts établis ce dernier mois au niveau des envoyés. Ils examineront les progrès réalisés par les parties à ce jour et décideront des autres mesures à prendre au cours des prochains mois.

La Conférence de Londres, organisée par le Gouvernement du Royaume-Uni, réunira les membres du Quatuor, le Groupe des Huit, un éventail de donateurs clefs et l'Autorité palestinienne. Le Premier Ministre Qoreï présentera le programme de réforme de l'Autorité palestinienne et, de concert avec les autres participants, évaluera les mécanismes propres à aider les Palestiniens à poser les fondations d'un État indépendant, souverain, viable, démocratique et d'un seul tenant. Le Secrétaire général assistera à cette importante réunion.

La Conférence de Londres, bien qu'elle ne soit pas une réunion de donateurs, est, pour la communauté internationale, l'occasion d'être informée de la précarité de la situation financière de l'Autorité palestinienne, et de fournir les fonds requis d'urgence pour une aide à court terme. À la fin du mois de janvier, l'Autorité palestinienne n'avait reçu que 20 millions de dollars de la part des États-Unis et 5 millions de dollars de la Norvège, sur un montant total de 660 millions de dollars promis pour l'année. Les États-Unis et d'autres ont, depuis, annoncé des plans en vue d'une aide supplémentaire. La communauté internationale doit agir de manière concertée pour garantir la stabilité financière de l'Autorité palestinienne en ce moment crucial.

J'ai d'emblée mentionné l'indignation provoquée par l'attentat terroriste odieux perpétré à Beyrouth le 14 février et qui a coûté la vie à l'ancien Premier Ministre libanais Rafic Hariri et à 14 autres personnes. Les obsèques de M. Hariri et de ses collègues ont eu lieu le 16 février. M. Lakhdar Brahimi y a représenté le Secrétaire général.

À la suite de la demande du Conseil que le Secrétaire général fasse de toute urgence rapport sur les circonstances, les causes et les conséquences de l'assassinat de M. Hariri, celui-ci a, sans tarder, mis sur pied une équipe dont il a confié la direction à M. Peter Fitzgerald, de l'Irlande, qui a une grande expérience dans le domaine du maintien de l'ordre. Cette équipe, qui comprend d'autres membres ayant des compétences pertinentes, établira des contacts avec des responsables libanais et avec d'autres personnes afin de réunir les informations nécessaires qui permettront au Secrétaire général de faire rapport au Conseil sans délai.

Pour ce qui est du Sud-Liban, il y a eu, au cours de la période considérée, plusieurs incidents troublants le long de la Ligne bleue, mais pas de véritable escalade. Le 14 janvier d'abord, puis le 17 janvier, le Hezbollah a déclenché des dispositifs explosifs le long de la Ligne bleue, heureusement sans faire de victimes. Nous demandons de nouveau au Gouvernement libanais d'étendre son autorité sur tout son territoire.

En réponse à ces attaques, Israël a immédiatement lancé des frappes aériennes contre le Hezbollah au Sud-Liban, lesquelles auraient fait deux blessés parmi des civils libanais. Le Cabinet de sécurité israélien a approuvé le principe d'une opération militaire le long de la Ligne bleue le 19 janvier. Cette opération n'a pas eu lieu, ce qui a permis d'éviter une nouvelle escalade de la situation. Mais malheureusement, 30 vols israéliens ont été enregistrés au cours de ce dernier mois, dont certains auraient été effectués loin à l'intérieur du territoire

libanais. Notre position, nous le répétons, est que ces violations aériennes doivent cesser.

En se réunissant à Charm el-Cheikh et en prenant les mesures que l'on sait, le Premier Ministre Sharon et le Président Abbas ont suscité le grand espoir qu'Israéliens et Palestiniens sont peut-être enfin engagés sur le chemin de la paix. Ils ont effectivement relancé le processus de mise en œuvre des dispositions de la Feuille de route, telle qu'elle a été entérinée par la résolution 1515 (2003) du Conseil de sécurité. L'objectif final reste le règlement de leur conflit, la fin de l'occupation et la création d'un État palestinien vivant aux côtés d'un État d'Israël assuré de sa sécurité. Nous sommes convaincus que 2005 sera une année de possibilités. Nous espérons ardemment que, comme l'a dit le Secrétaire d'État des États-Unis, Condolezza Rice, la communauté internationale aidera les parties à faire de cette possibilité une réalité.

Le Président : Je remercie M. Prendergast de son exposé détaillé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 30.